



**Mairie de La Rivière - Drugeon**

**COMPTE-RENDU**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**

**du 9 avril 2021**  
**Sur convocation du 02 avril 2021**  
**Secrétaire de Séance : Carine Bourdin**

**Votants :**

VALLET Christian	X	GRILLON Yohann	X
BOURDIN Carine	X	LONCHAMPT Jordan	X
VUITTENEZ Yannick	X	LORIOD-BOURGON Monique	X
LONCHAMPT Jérémy	X	MARGUET Chloé	X
BERTRAND Claire	X	MONNIER Florent	Excusé (procuration à Jérémy Lonchampt)
BREITNER Morgan	X	TERRETTAZ Sophie	X
DICHAMP Anthony	X	TRIMAILLE Flavien	X
GIRARD Odile	X		

**Ordre du jour :**

1. Approbation du compte rendu du 26 février 2021
2. Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2020
3. Vote des budgets primitifs 2021
4. Vote des 2 taxes
5. Vote des subventions annuelles
6. Questions et informations diverses

**I) Approbation du compte-rendu précédent.**

Le compte rendu du 26 février 2021 est adopté à l'unanimité.

Avant le vote des comptes 2020 et des budgets 2021, Monsieur le maire présente aux membres du conseil les principes budgétaires. Il rappelle que le budget n'est qu'une prévision de dépenses et de recettes (autorisation limitative).

Comme pour tout acte, le contrôle de légalité est exercé par le représentant de l'Etat.

**II) Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2020**

Le conseil, à l'unanimité des présents, constate la concordance entre les comptes de gestion et les comptes administratifs 2020.

Ces comptes sont votés à l'unanimité tels que présentés par le maire. (monsieur le maire ne participe pas au vote du compte administratif).

Le Conseil valide l'affectation des résultats comme suit :

Bois	Fonctionnement	+ 74 986.75 €
	Investissement	- 2 889.60 €

Commune	Fonctionnement	+ 631 228.59 €
	Investissement	+ 4 156.55 €

### **III) Vote des budgets primitifs 2021**

Le conseil vote, à l'unanimité des présents, les budgets 2021.

Budget Bois	Dépenses Fonctionnement :	174 986.75 €
	Recettes Fonctionnement :	174 986.75 €
	Dépenses Investissement :	27 889.60 €
	Recettes Investissement :	27 889.60 €

Budget Communal	Dépenses Fonctionnement :	1 208 745.45 €
	Recettes Fonctionnement :	1 316 223.59 €
	Dépenses Investissement :	688 808 €
	Recettes Investissement :	688 808 €

### **IV) Vote des 2 taxes**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2021. Il est rappelé que pour compenser la taxe d'habitation, la commune percevra désormais la part de taxe foncière bâti du Département (taux 18.08 % en 2020).

Taxe Foncière Bâti	30.09 %
Taxe Foncière Non Bâti	18.54 %

### **V) Vote des subventions annuelles**

Le Conseil municipal vote les montants de subventions 2021 pour les différentes associations.

### **VI) Questions et informations diverses**

- Fête des mères 2021 : le repas sera à nouveau annulé cette année. Le conseil propose de renouveler les bons d'achat.
- L'association de pêche prévoit l'acquisition d'une faucardeuse. La commune avait rencontré l'association et accepté de participer à cet achat. Le conseil valide le fait d'acquérir la faucardeuse et de prendre à sa charge 5 000 €.

- Nettoyage du village prévu le samedi 24 avril avec les associations de chasse et de pêche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

**Le Maire,  
Christian VALLET**